

le gouvernement fédéral ne verse que \$2,700, et la quote-part fédérale par lit, pour les infirmières et les internes, ne s'élève qu'à \$750. De plus, dans la province d'Ontario, des prêts à long terme allant jusqu'à \$3,000 par lit sont consentis à 3 p. 100 d'intérêt. Cela représente un autre \$3,000.

Il est curieux aussi que le gouvernement fédéral n'ait jamais accepté de se charger du coût des lits dans les hôpitaux pour malades mentaux. En 1966, nous refusons toujours de reconnaître la maladie mentale comme une maladie ordinaire, même si, dans la province d'Ontario, ces malades occupent la moitié des lits d'hôpitaux. Pour l'amour du Ciel, soyons donc un peu plus généreux dans ce domaine. Que le gouvernement fédéral accepte sa responsabilité.

La statistique montre qu'environ la moitié de tous les gens traités par les médecins, au Canada et aux États-Unis, souffrent de troubles mentaux ou émotifs, sans parler de leurs maux physiques. Le cerveau humain est, pourrait-on dire, la plus magnifique pièce d'équipement électronique au monde, si délicate et si complexe que même les médecins du vingtième siècle n'en comprennent pas toutes les complexités. Sans cerveau, l'homme ne serait qu'une masse d'os et de muscles, incapable de se mouvoir.

Il est important que les malades mentaux reçoivent l'aide voulue pour leur permettre de retourner au travail et de retrouver la joie. La maladie mentale ne choisit pas une certaine catégorie de gens dans une société; elle peut s'attaquer à n'importe qui. Nous avons besoin de beaucoup plus de psychiatres qualifiés et la priorité devrait être accordée à la formation de psychiatres. Les médecins, les infirmières, les dentistes et autres sont aussi en trop petit nombre.

Le gouvernement affirme qu'il va donner suite au rapport de la Commission Hall, mais ce document souligne que nous n'avons pas assez de psychiatres, de médecins et d'infirmières. On y recommande une hausse annuelle de 400 à 500 inscriptions dans les facultés de médecine et la construction de quatre écoles de médecine, d'ici 1970. Toute forme d'assurance-frais médicaux nécessitera un plus grand nombre de médecins. Nous allons avoir besoin de professeurs et d'hommes de science pour dispenser l'enseignement à ces étudiants. C'est un grave problème à résoudre et, pourtant, nous trouvons le temps de parler de choses banales. Voilà les questions que j'aurais aimé voir soulignées et mises en relief dans le discours du trône. Il est intéressant de relever que, l'an dernier, plus de 4,000 travailleurs intellectuels ont quitté le Canada pour aller aux États-Unis, 4,000 personnes nées au Canada et formées

au Canada à un coût que j'estimerais à environ \$20,000 par personne.

Cela représente pour 100 millions de dollars en valeurs humaines. L'an dernier, 60 p. 100 des travaux de recherche autorisés ont été exécutés. 40 p. 100 sont restés en plan. Nous avons perdu les hommes qui auraient exécuté ces 40 p. 100 additionnels. Il faut toujours se souvenir que la recherche fait progresser les nations, crée de nouveaux produits, des idées, de la machinerie, suscite des fonctions et des connaissances nouvelles dans le domaine médical.

• (5.40 p.m.)

Qu'est-il advenu des 4,000 personnes qui ont traversé la frontière? Supposons qu'elles touchent maintenant \$15,000 comme salaire minimum. Cela fait combien? Si vous le calculez, vous constaterez que cela représente un montant annuel de 60 millions de dollars ou un total de 1,800 millions de dollars pour une période de 30 ans. Le Canada n'a pas les moyens de subir cette perte. Nous savons que la proportion, par habitant, d'étudiants inscrits aux universités est trois fois plus grande aux États-Unis que chez nous. Deux fois plus de travailleurs ont terminé l'école secondaire aux États-Unis qu'ici. La même proportion s'applique au niveau universitaire. Dans les effectifs ouvriers, deux fois plus d'individus détiennent des titres universitaires aux États-Unis.

Ces raisons expliquent peut-être pourquoi notre productivité n'atteint qu'environ les deux tiers de celle des États-Unis et pourquoi nous nous sommes laissés distancer au cours des deux dernières années. L'enseignement et la réadaptation devraient avoir la priorité parce que tout Canadien qui peut être affecté à un programme d'instruction devrait pouvoir en profiter. Ces programmes devraient être à la mesure des besoins et des capacités de ces gens. Nous devrions avoir une politique nationale en matière d'éducation. Un garçon, ou une fille qui va à l'école, à Terre-Neuve, devrait pouvoir déménager en Colombie-Britannique, par exemple, sans perdre une année. Les mêmes livres devraient être employés à travers le Canada afin que les étudiants puissent changer d'institution sans inconvénient. Nous devrions nous rendre compte qu'un grand nombre de personnes se déplacent chaque jour dans ce pays. L'industrie déplace les gens, les enseignants se déplacent, les méthodes d'enseignement changent, et il faut que nous voyions cette situation d'une manière réaliste en établissant, de concert avec les provinces, une politique nationale de l'enseignement.

Je voudrais maintenant parler brièvement des pensions de vieillesse. A titre de médecin,